RETRAITE VITALITÉ PAR KATY MISSON

11 AU 13 JUILLET 2024 VERBIER



EN COLLABORATION AVEC



Plongez dans la tranquillité de Verbier et de ses paysages idylliques

UN RETOUR À L'ESSENTIEL



JEUDI 11 JUILLET

• Séance de 17h30 - 19h30 :

Méditation et pratique physique Un retour à l'essentiel à travers une pratique douce et profonde, pour laver votre corps et votre esprit, et retrouver toute notre énergie vitale!



VENDREDI 12 JUILLET

• 8h15 - 9h15:

Méditation et pranayama (respiration)

- 10h00 11h30 : Pratique physique Les fondations : Posture, centrage, compréhension du corps et mise en place de nouveaux mécanismes d'actions, permettant de vivre une meilleure expérience de soi.
- **12h00** : Brunch à l'hôtel Écriture et intégration des mécanismes d'actions
- 13h00 17h00

Temps libre : marche, massage, Spa à l'hôtel, lecture et autre.

• 17h00 - 19h30:

Séminaire + pratique physique suivit d'Yin Yoga et Méditation

Vivez l'expérience d'un changement de conscience et repartez sur une nouvelle perception, guidée par les connaissances de Katy sur votre alignement et votre fonctionnement physiologique. Une séance spéciale sur la mâchoire, la langue, la respiration, y sera intégrée.

• 19h30:

Dîner végétarien à l'hôtel (Suggestion du chef)



SAMEDI 14 JUILLET

• 8h30 - 10h30 :

Mise en place d'un rituel de méditation, pranayama, pratique physique Intégration finale pour un nouveau départ

• 12h00 : Brunch à l'hôtel

Séjour vitalité en chambre privée + pension complète : 1041 CHF Séjour vitalité en chambre partagée + pension complète : 924 CHF

Exclus dans la retraite: Transferts, taxe de séjours



Prêt à commencer ce nouveau voyage? 100% du montant total de la réservation doit être réglé dès confirmation par chaque participant.

Les demandes d'information complémentaires et/ou réservation doivent être envoyés à : spa@experimentalchalet.com

Les demandes de dernière minute seront soumises à des restrictions de disponibilités.



POLITIQUE D'ANNULATION

En cas d'annulation, un remboursement de 50% sera prévu pour les annulations effectuées jusqu'à 30 jours avant le début de la retraite.

Malheureusement, aucun remboursement ne sera effectué après ce délai.

Nous apprécions votre compréhension.